CARNET DE BORD

VIVRE UN PROJET À L'ÉTRANGER

Deuxième édition – Janvier 2018

Réalisation et Édition

Infor Jeunes Ath et Infor Jeunes Tournai

Conception et structuration
Collecte des données
Gestion informatique
Distribution

Directeur de publication
Bernard Antoin
Infor Jeunes Tournai ASBL
Rue Saint Martin 4-6
7500 Tournai

Rédaction
Marjorie Bierna
Emmanuelle Bury
Aline Collard
Marie Rolet

Réalisation graphique, mise en page
Matthieu Guilbert

Impression
Beuse Graphic

Dans cette brochure, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin a été adopté afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Tous nos soins ont été apportés à la réalisation de ce carnet de bord. Bien que notre objectif soit de diffuser une information actualisée et exacte, celle-ci ne peut être considérée comme faisant juridiquement foi.

Cette publication a été réalisée grâce à la Fédération Wallonie-Bruxelles à travers l'octroi d'une bourse de production et de diffusion d'information à destination des jeunes.

Tous droits de traduction, adaptation et reproduction sont réservés pour tout pays.

Vivre un projet à l'étranger

Envie d'un grand voyage ? Cette brochure est faite pour toi !
Si tu as un projet en tête, le désir de voyager,
que tu souhaites un complément d'informations aux
chapitres qui suivent, viens en parler avec nous !

Chapitre 1 : Se poser avant le départ 5

Chapitre 2 : Le tour des possibilités 6

1.Suivre des études secondaires à l'étranger 8

1.1. Secondaire à l'étranger 8
1.2. 2e rhéto ou Highschool 8

2.Suivre des études supérieures à l'étranger 9

2.1.Année préparatoire à l'université 9
2.2.1ère année d'études supérieures 9
2.3.Partie de mes études supérieures 9
2.4.Entièreté des études supérieures 9
2.5.Stage pendant les études 10
2.6.Master/Spécialisation/Recherche 10

3.Suivre des cours de langues à l'étranger 11

3.1.Séjour en école de langue 11
3.2.Séjour chez un professeur de langue 11
3.3.Séjour dans une association 11
3.4.Préparation aux tests TOEFL et TOEIC 11
3.5.Autres thématiques 12

4. Acquérir une expérience professionnelle à l'étranger 12

4.1. Effectuer un stage en entreprise / association 12
4.2. Visite d'études, formation ou prestation 13
4.3. Working Holiday Visa / Permis Vacances Travail 13
4.4. Teacher assistant 14
4.5. Chercher du travail à l'étranger 14
4.6. Travailler à l'étranger 14
4.7. Travailler pour une mission humanitaire 14
4.8. Job saisonnier et occasionnel 15
4.9. Job étudiant 15

5. Effectuer un séjour de volontariat à l'étranger 15

5.1. Vivre un chantier 15
5.2. Vivre un chantier international 16
5.3. Être volontaire à court, moyen et long terme 16
5.4. Corps Européen de Solidarité (ancien SVE) 16
5.5. Séjour en Ranch / Ferme 17
5.6. Projet personnel de volontariat 17

6. Autres séjours 18

6.1. Compagnonnage 18
6.2. Jeune au pair 18
6.3. Échange de groupes de jeunes 18
6.4. Tour du monde 19

Chapitre 3 Comment conserver mes droits ? 20

Chapitre 1 : Se poser avant le départ

Les possibilités de vivre un projet à l'étranger sont nombreuses et choisir l'une d'entre elles relève parfois d'un véritable casse-tête. Voici 3 questions qui pourraient t'aider à prendre ta décision :

« Quelles sensations cherches-tu à vivre à l'étranger ? »

Chaque voyageur est différent, et chacun a une sensibilité et des besoins différents. Certains préfèrent la sécurité d'un voyage très organisé, d'autres préfèreront un sac à dos et un aller simple pour une destination. Quand on choisit un type d'expérience à l'étranger, c'est toujours intéressant de se demander ce que l'on cherche à vivre en priorité :

- s'immerger dans une culture étrangère ?
- faire des rencontres internationales ?
- prendre du recul et prendre confiance en soi ?
- apprendre une langue sur le bout des doigts ?
- réaliser un voyage avec du sens et qui correspond à tes valeurs ?
- etc.

Envisager le séjour à l'étranger au-delà de l'apprentissage d'une nouvelle langue (inévitable lorsque l'on s'immerge dans une région dont la langue est différente de la nôtre) peut permettre de choisir quelque chose qui s'adapte mieux à nos envies du moment.

« Qu'as-tu l'intention d'entreprendre à ton retour en Belgique ? »

En effet, vivre un grand voyage est souvent une étape intermédiaire entre 2 situations. En te posant cette question, tu poses ton voyage à l'étranger comme une étape pour atteindre tes objectifs. L'idée, c'est de te demander comment la « rentabiliser » un maximum pour donner du sens à ton parcours. Si la volonté, par exemple, est de commencer des études supérieures pour devenir éducateur spécialisé, il est peut-être intéressant d'envisager un projet qui te permet de tester le métier, d'acquérir de l'expérience avec un public précis, d'ajouter une ligne supplémentaire à ton CV, etc. Ou encore, si la volonté est de chercher du travail, pourquoi ne pas envisager un stage dans une entreprise de ton domaine afin de pouvoir valoriser une première expérience professionnelle auprès d'un futur employeur belge ?

L'idée est vraiment de rendre les effets de ton séjour les plus durables et utiles possible.

« As-tu une destination rêvée ? Dans quelle langue as-tu envie de t'immerger ? »

Souvent, lorsque l'on rêve de grand voyage, on imagine facilement une destination ou une autre langue que l'on souhaite apprendre. Même si, sans connaître un pays, il est difficile d'être certain de vouloir y vivre, mais avoir envie de découvrir cette destination, c'est déjà un bon état d'esprit !

Au même titre que lorsque l'on sait déjà quelle langue on veut apprendre, on peut déjà établir une première sélection dans le choix des dispositifs.

Chapitre 2 : Le tour des possibilités

Lorsque les grandes lignes de ton voyage sont définies et que tu sembles plus au clair avec tes envies et tes besoins, il est temps de prendre connaissance des dispositifs qui existent pour les jeunes. Pour te faciliter la vie, nous les avons classés en 6 catégories :

SUIVRE DES ÉTUDES SECONDAIRES

Enseignement à distance

Poursuivre sa scolarité à l'étranger, à son rythme et en fonction de son emploi du temps, grâce à des supports de formation en ligne. Les examens se passent en jury central.

Secondaires à l'étranger

Effectuer une année ou quelques mois d'études secondaires à l'étranger. La période suivie est équivalente à celle qui aurait été effectuée en Belgique. Valable de la 3e secondaire à la 6e secondaire.

2e rhéto ou Highschool

Obtenir son CESS en Belgique en juin et recommencer une 6e secondaire dès la rentrée scolaire suivante dans 1 ou plusieurs autres pays.

Étudiant
Demandeur d'emploi
Travailleur

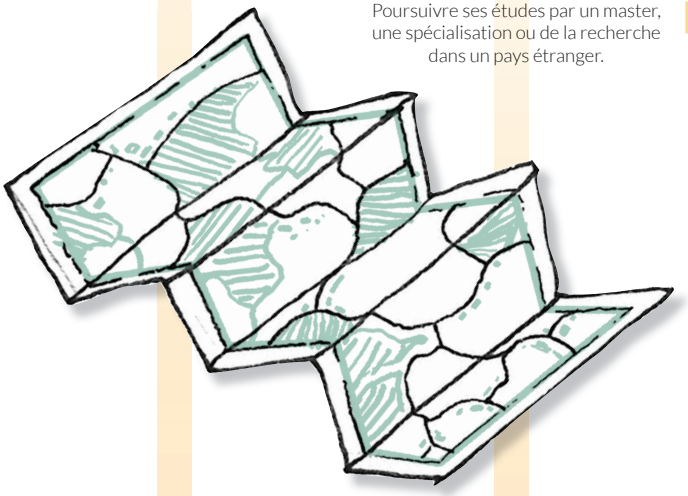

SUIVRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Année préparatoire à l'unif

Suivre une année de préparation nécessaire à l'intégration d'une 1ère année à l'université. Elle peut être une alternative à la 2e rhéto.

1ère année d'études supérieures

Intégrer la 1ère année d'études supérieures dans une école à l'étranger. Elle peut être une alternative à la 2e rhéto.

Partie des études supérieures

Effectuer quelques mois voire 1 année complète de son cursus à l'étranger.

Entièreté des études supérieures

Effectuer l'ensemble de ses études supérieures à l'étranger, avec obtention d'un diplôme étranger.

Stage pendant les études

Effectuer un stage professionnel à l'étranger.

Master/Spécialisation/Recherche

Poursuivre ses études par un master, une spécialisation ou de la recherche dans un pays étranger.

SUIVRE DES COURS DE LANGUES

Séjour de vacances

Suivre des cours de langues de manière intensive dans un autre pays pendant une période de vacances. Le séjour est souvent associé à des loisirs ou du tourisme.

Séjour chez professeur de langue

Apprendre une langue de manière intensive en vivant chez son professeur. Séjour de 1 à 35 semaines.

Travelling classroom

Combiner roadtrip et cours de langues avec sa classe. Séjour court.

Séjour en école de langues

Apprendre une langue de manière intensive dans une école internationale à l'étranger. Séjour de 1 à 35 semaines.

Séjour dans une association

Combiner l'apprentissage d'une langue de manière intensive et le travail dans une association à l'étranger. Séjour de 1 à 35 semaines.

Préparation aux tests TOEFL et TOEIC

Se préparer, à l'étranger, à la réussite du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) ou du Test Of English for International Communication (TOEIC).

Autres

Séjourner en famille d'accueil, en vacances, ou avec un thème (avec l'apprentissage d'un anglais spécifique à un domaine).

La catégorisation permet de se fixer un ou plusieurs objectifs principaux. En effet, en choisir une, c'est décider de la manière dont tu souhaites aborder ton voyage à l'étranger.

ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Mission humanitaire

Travailler pour une ONG dont la mission est d'apporter de l'aide urgente lors de catastrophe naturelle ou à un pays en voie de développement

Travailler à l'étranger

Effectuer son activité professionnelle dans un autre pays.

Stage en entreprise/association

Effectuer un stage dans une entreprise ou une association et acquérir une nouvelle expérience professionnelle. De quelques semaines à quelques mois.

Visite d'études/Formation/Prestation

Assister à un colloque, aller à la rencontre de professionnels, effectuer une prestation artistique, etc. De quelques jours à quelques semaines.

WHV / PVT

Séjourner en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, à Taïwan ou en Corée du Sud pour une période de max. 12 mois (renouvelable) grâce au Working Holiday Visa (WHV) ou Permis Vacances Travail (PVT). L'objectif est de découvrir le pays avec l'autorisation de travailler pour subvenir à ses besoins : cueillette, vendanges, horeca, bâtiments, rénovation, etc.

Teacher Assistant

Acquérir une expérience professionnelle à l'étranger en tant qu'agrégé(e) de l'enseignement. De plusieurs mois à plusieurs années.

Job saisonnier et occasionnel

Travailler dans le secteur saisonnier (agriculture, ferme, vendange, cueillette, etc.) ou dans le secteur occasionnel (tourisme, horeca, animation, etc.) à l'étranger.

Job étudiant

Exercer son job étudiant à l'étranger.

EFFECTUER UN SÉJOUR DE VOLONTARIAT

Chantier

Partir en groupe à la rencontre d'un autre groupe dans un autre pays pour accomplir un travail commun (max. 4 semaines).

Chantier international

Partir seul ou à max. 2 Belges et rejoindre un groupe constitué d'une douzaine de jeunes de nationalités différentes pour accomplir un travail commun (max. 6 semaines).

Volontariat Court, Moyen et Long terme

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger, soit pendant les vacances, soit pendant plusieurs mois.

Corps Européen de Solidarité

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger, être logé, nourri, bénéficier d'un forfait pour son transport aller-retour et recevoir un peu d'argent de poche (2 à 12 mois).

Séjour Ranch/Ferme

Participer au travail quotidien de la ferme, du ranch, du B&B, etc. à l'étranger, être logé et nourri en contrepartie.

Échange de groupes de jeunes

Rencontrer avec un groupe de jeunes belges un ou plusieurs groupes de jeunes d'autres pays pour échanger, comparer, partager, agir sur une thématique qui les concerne.

Projet personnel

Vivre un voyage de découvertes sur une thématique, non scolaire, d'une durée minimale d'un mois.

VIVRE UN AUTRE TYPE DE PROJET

Compagnonnage

Apprendre un métier via plusieurs entreprises des secteurs de la pierre, du bois, du métal, du cuir, des textiles, de bouche, du bâtiment et de l'industrie. L'apprentissage dure de 1 à 4 ans et est rémunéré.

Jeune au pair

Partager le quotidien d'une famille à l'étranger, en étant logé et nourri, et offrir du temps pour garder les enfants et effectuer quelques tâches ménagères.

Projet de vie/Vocation

Développer une vocation ou un projet de vie et dont l'une des étapes indispensables au développement de son talent consiste à effectuer un séjour à l'étranger.

Tour du monde

Découvrir le monde en explorant plusieurs expériences : cours de langues, volontariat, etc.

1. Suivre des études secondaires à l'étranger

1.1. Secondaire à l'étranger

Il s'agit d'effectuer une année (pour la 3e, 4e et 5e année) ou 3 mois (6e année) de ses études secondaires à l'étranger. Le logement s'y fait généralement en famille d'accueil. La période suivie est alors assimilée à celle qui aurait été suivie en Belgique. Ce type d'expérience nécessite souvent la construction d'un partenariat avec l'équipe des professeurs durant l'année précédant ton départ, afin que tu puisses raccrocher les cours dès ton retour et que la matière trouve son équivalent à l'étranger.

Comment ? *Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ; avec un organisme privé partenaire du projet EXPEDIS (international) ; ou via l'école qui prendra contact avec l'agence AEF Europe (pour un Erasmus secondaire en Europe)*

Qui contacter ? *EF, United World Colleges Belgium ou AFS, Langues Vivantes, Talencentrum Kasteel Van Velm, WEP et YFU pour le programme Expedis*

Source(s) de financement ? *Des bourses sont possibles via certains organismes qui possèdent des bourses internes, ou via l'agence AEF Europe (demande à introduire par l'école belge).*

1.2. 2e rhéto ou Highschool

Probablement un des dispositifs les plus connus. Il s'agit d'obtenir son CESS en Belgique et de recommencer une 6e secondaire (ou son équivalent) dans un ou plusieurs pays. La 2e rhéto ne décerne aucun diplôme (de bons résultats scolaires sont néanmoins attendus) et il est toujours intéressant de la vivre d'une autre manière que celle qui a été vécue en Belgique (cours de japonais, spécialisation sport, art, etc.).

Pour avoir un maximum de choix de destination et pouvoir accéder à une éventuelle bourse, mieux vaut s'y prendre un an avant le départ.

Comment ? *Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ou avec un organisme privé*

Qui contacter ? *AFS, AILS, EF, Information Planet, International Language Associates, Languages and Travel, Langues Vivantes, LSI, Rotary, WEP et YFU*

Source(s) de financement ? *Plan Marshall 4.0 (demande à introduire avant mars, seul ou via l'organisme choisi, au Forem) ; le Rotary propose un système d'échange où la famille du jeune reçoit un étudiant étranger durant le séjour, ce qui permet de limiter les coûts.*

BON À SAVOIR : dans certains pays, il existe des conditions de départ liées à l'âge.

Par exemple :

1. États-Unis, Allemagne et Pays-Bas : max. 18 et 6 mois au moment du départ
2. Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne et Irlande : moins de 19 ans au moment du départ
3. Australie : ne pas avoir 19 ans pendant le séjour
4. Autres pays : moins de 19 ans au moment du départ

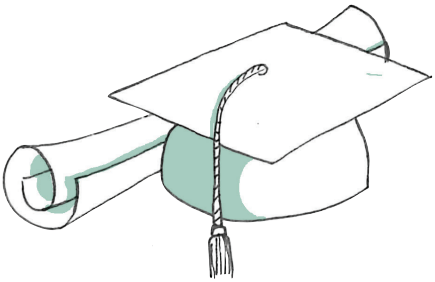

2. Suivre des études supérieures à l'étranger

Ces options s'adressent à la fois aux jeunes qui sortent de 6e secondaire, aux étudiants déjà engagés dans des études supérieures ; et enfin, aux jeunes bacheliers ou détenteurs d'un master qui souhaitent poursuivre leur cursus à l'étranger.

2.1. Année préparatoire à l'université

Alternative à la 2e rhéto, cette année de préparation permet, dans certains pays (notamment aux Etats-Unis) l'intégration d'une 1ère année à l'université. Elle consiste à suivre des cours d'études supérieures dans un autre pays et vivre la vie d'un étudiant ailleurs dans le monde. Le logement s'y fait généralement dans des campus universitaires.

Comment ? ***Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ou avec EF, organisme privé***

Source(s) de financement ? ***Plan Marshall 4.0 (demande à introduire avant mars, seul ou via l'organisme choisi, au Forem)***

2.2. 1ère année d'études supérieures

Alternative à la 2e rhéto, il s'agit de suivre la 1ère année d'études supérieures (Bloc 1) dans une école à l'étranger. Tu y vivras la vie d'un étudiant en supérieur et le logement se fait généralement sur des campus universitaires. Cette alternative est intéressante car elle te permet, si tu réussis et que les crédits validés sont reconnus en Belgique, d'intégrer la 2e (Bloc 2) du même bachelier en Belgique.

Comment ? ***Seul, en trouvant toi-même l'école (via le site Ploteus ou European Students) à l'étranger ou avec un organisme privé***

Qui contacter ? ***AFS, AILS, Information Planet, Languages and Travel, Langues Vivantes, WEP et YFU***

Source(s) de financement ? ***Plan Marshall 4.0 (demande à introduire avant mars, seul ou via l'organisme choisi, au Forem)***

2.3. Partie de mes études supérieures

Ce dispositif permet à des étudiants déjà engagés dans des études supérieures de suivre quelques mois à une année de leur cursus dans une autre école. Grâce au programme Erasmus +, de très nombreux étudiants choisissent cette possibilité, d'autant qu'elle s'assimile directement à leurs études.

Comment ? ***Via la Haute Ecole ou l'Université qui sera l'intermédiaire avec l'agence AEF Europe qui fournit les bourses d'études.***

Qui contacter ? ***Le service Mobilité internationale des étudiants de la Haute Ecole ou de l'Université***

Source(s) de financement ? ***Grâce à l'agence AEF Europe qui gère le volet scolaire du programme Erasmus + (demande à introduire par l'école belge). Certaines écoles en Belgique proposent leur propre bourse interne, renseigne-toi aussi auprès de ton école.***

2.4. Entièreté des études supérieures

Effectuer toutes ses études supérieures à l'étranger et y obtenir son diplôme. Dans ce type de voyage tu vis comme un étudiant aux études supérieures, mais à l'étranger. Le logement se passe donc généralement sur des campus

universitaires. Toutefois, il faudra que tu redoubles d'attention pour 2 raisons :

- il n'existe pas de source de financement, ce qui implique que tous les frais sont à ta charge et que lorsque tu n'es pas un ressortissant du pays dans lequel tu projettes de faire tes études, il se pourrait que le minerval te coute très cher ;
- si tu souhaites revenir travailler en Belgique après tes études, il faudra que tu sois certain que le diplôme obtenu à l'étranger soit reconnu en Belgique. La demande d'équivalence de diplôme se fait via le service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comment ? *Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ou avec un organisme privé. Certains pays ont un accord spécifique avec la Belgique pour privilégier le transfert d'étudiants (USA et Taïwan).*

Qui contacter ? *Commission for educational exchange between United States, Belgium and Luxembourg, EF, ELS et Taipei Representative Office*

Source(s) de financement ? *via l'agence AEF Europe et la garantie de prêt Erasmus +, via Commission for educational exchange between Unite States et via Taipei Representative Office*

2.5. Stage pendant les études

La plupart des étudiants en supérieur doivent, durant leur cursus, effectuer un ou plusieurs stages professionnels. Cela peut être l'occasion d'en profiter pour apprendre une langue étrangère. Il faudra cependant que tu trouves toi-même ton lieu de stage.

Comment ? *Via l'école, qui sera l'intermédiaire avec l'agence AEF Europe pour obtenir une bourse de stage. D'autres lieux de stage offrent parfois une rémunération.*

Qui contacter ? *Les organismes de stage sont nombreux, pour en citer quelques-uns : Conseil de l'Europe (niveau bac+3 à Strasbourg), Cour pénale internationale (niveau bac+3), Double Dutch Contest Belgium, IAESTE, Information Planet, Languages and Travel, Organisation Mondiale de la Santé (étudiant de 2e cycle), ONU (étudiant de 2e ou 3e cycle), Parlement européen (niveau CESS), Programme des N-U pour le développement (2e cycle), Taxi Brousse (étudiant dans le domaine social et paramédical), UNESCO (3e cycle), UNICEF (2e et 3e cycle), WEP*

Source(s) de financement ? *Agence AEF Europe, AIESSEC, AWEX (et le stage Explort), BIJ (Quebec Cursus), CEE-ONU (2e et 3e cycle) à Genève, Elsa (pour les étudiants en droit), Fonds Floribert Junior pour un stage dans les pays du Tiers Monde, WBI.*

2.6. Master/Spécialisation/Recherche

Il est possible de poursuivre ses études en entreprenant un master, un master complémentaire, une spécialisation ou de la recherche dans un pays étranger.

Comment ? *Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ou avec un organisme privé. Certains pays ont un accord avec la Belgique pour privilégier le transfert d'étudiants.*

Qui contacter ? *Commission for educational exchange between United States, Belgium and Luxembourg, EF, FNRS, Languages and Travel*

Source(s) de financement ? *AEF Europe et son programme Erasmus Mundus, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Belgian American Educational Foundation (BAEF), European Students, Rotary, Royal belgian benevolent society (pour l'Angleterre) et WBI*

3. Suivre des cours de langues à l'étranger

Si tu souhaites apprendre une langue et en avoir une totale maitrise, tant du point de vue de la grammaire, du vocabulaire ou de la conjugaison, cette catégorie est faite pour toi ! Les options proposées te permettent de suivre jusqu'à 30h de langue par semaine autant de semaines que tu le souhaites (de 1 semaine à 40 semaines). Pour compléter ton horaire hebdomadaire, tu pourras choisir parmi une multitude d'activités (tourisme, culture, sport, art, etc.) Les cours se donnent en école privée internationale et les classes sont composées de jeunes venus de partout dans le monde.

3.1. Séjour en école de langue

Tu pourras choisir le nombre d'heures de cours de langue que tu veux suivre, ainsi que les autres options pour compléter ton programme. Le logement se fait en cité estudiantine.

Comment ? *Seul, en trouvant toi-même l'école à l'étranger ou avec un organisme privé.*

Qui contacter ? *AFS, AILS, Berlitz School Languages, Call International, Ceran Lingua, CLL asbl, Collegium Palatinium, Cosmolingua, ELS, ESL, Information Planet, Intaco asbl, International Languages Associates, Languages and Travel, Langues Vivantes, WEP, YFU*

Source(s) de financement ? *Plan Marshall 4.0 (demande à introduire avant mars, seul ou via l'organisme choisi, au Forem), AFS (bourse interne), Belgium-China Association, Facultés Saint-Louis, Taipei Representative Office, WBI, YFU(bourse interne)*

3.2. Séjour chez un professeur de langue

Le programme permet de vivre chez un professeur, de profiter de l'immersion culturelle familiale et de suivre des cours de langue donnés par le professeur lui-même. Le logement se déroule chez lui et il est possible de partager le dispositif avec un autre élève.

Comment ? *Avec un organisme privé*

Qui contacter ? *AILS, CLL asbl, Languages and Travel, Langues Vivantes*

Source(s) de financement ? *Aucune source de financement ne prend en charge ce dispositif*

3.3. Séjour dans une association

Pouvoir travailler bénévolement pour une association et le combiner avec des cours de langues, c'est possible.

Comment ? *Via le Bureau International Jeunesse (BIJ) et ses programmes Tremplin Langue ou Corps Européen de Solidarité.*

Source(s) de financement ? *Une bourse forfaitaire est possible via ces 2 programmes.*

3.4. Préparation aux tests TOEFL et TOEIC

Le TOEFL (Test Of English for a Foreign Language) est le test d'anglais le plus reconnu dans le monde. Qui l'utilise ? Les services d'immigration pour attribuer des visas de résidence et de travail ; des établissements d'études supérieures et des universités étrangères qui vérifient si les étudiants étrangers sont aptes à suivre les cours, etc.

Le TOEIC (Test Of English for International Communication) est destiné aux stagiaires et aux travailleurs souhaitant valider des compétences en anglais professionnel. C'est la référence commune internationale pour comparer les

compétences linguistiques en entreprise.

Si une reconnaissance internationale de ton niveau de langue étrangère est nécessaire à l'intégration d'études, d'un stage ou d'un travail à l'étranger, sache que des organismes préparent et dispensent des cours afin que tu puisses réussir l'un de ces 2 tests (payants) et obtenir cette certification.

Comment ? *Avec un organisme privé.*

Qui contacter ? *AILS, EF et ELS*

Source(s) de financement ? *Aucune source de financement ne prend en charge ce dispositif*

3.5. Autres thématiques

Il s'agit ici d'autres alternatives comme l'apprentissage d'un anglais spécifique à un domaine (business, autre jargon professionnel), des séjours de vacances, etc.

Comment ? *Avec un organisme privé.*

Qui contacter ? *AFS, Langues Vivantes, Rotary, WEP, YFU*

Source(s) de financement ? *AFS (bourse interne), Lion's International, Rotary, YFU (bourse interne)*

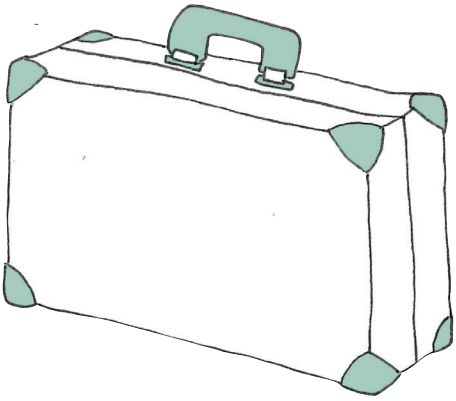

4. Acquérir une expérience professionnelle à l'étranger

L'objectif principal de cette catégorie consiste à te donner les possibilités d'acquérir de l'expérience professionnelle à l'étranger, avec ou sans compétence préalable. Cela s'adresse à celui qui cherche à trouver un travail à l'étranger, celui qui souhaite acquérir une 1ère expérience professionnelle (dans une recherche de travail qui stagne un peu), ou enrichir sa pratique professionnelle, ou encore celui qui souhaite tester un métier/domaine.

4.1. Effectuer un stage en entreprise / association

Si tu as envie de vivre une expérience dans le monde du travail dans le but d'apprendre une nouvelle approche, ou approfondir tes compétences théoriques, c'est ici que cela se passe ! Un stage de quelques semaines à quelques mois (max. 7 mois) peut être valorisé dans ton CV et convaincre un futur employeur sur base de ce que tu as vécu.

C'est une réelle opportunité pour les demandeurs d'emploi puisque c'est un dispositif reconnu et valorisable dans le cadre d'une recherche d'emploi (auprès de l'Onem).

Comment ?

- *Via le Forem et ses propres dispositifs (en Flandre, en Communauté germanophone, en Irlande, à Malte, aux Pays-Bas, au Brésil, Russie, Inde et Chine). Il faut être demandeur d'emploi (en stage d'insertion, indemnisé ou libre) depuis au moins 4 semaines et prouver un niveau de langue minimum avant le départ.*
- *Via le Bureau Internationale Jeunesse (BIJ) et ses programmes : Eurodyssée, Québec Curriculum, Tremplin Job et le Corps Européen de Solidarité.*
- *Via d'autres lieux de stages à l'étranger (ONG, Administrations internationales, etc.).*
- *Via un organisme privé d'envoi des jeunes à l'étranger.*

Qui contacter ? *Conseil de l'Europe (niveau bac+3), EF, ESL, Haut-Commisariat des Nations-Unis aux Droits de l'Homme, Information Planet, Intaco asbl, International Languages Associates, Languages and Travel, Langues Vivantes, LSI, MB Languages, Médiateur européen (pour les master en droit), Organisation Mondiale de la Santé (niveau bac+3), WEP*

Source(s) de financement ? *AWEX et son stage EXPLORT, BIJ (voir plus haut), la Commission européen (niveau bac+3) - rémunéré, la Cour de Justice (pour les masters en Droit, Sciences Politiques et Interprétariat) - rémunéré, la Cour pénale internationale (bac+3) – rémunéré, le Forem (voir plus haut), Paix Dieu (pour le Bâtiment ou la Conservation) – rémunéré, le Parlemen européen – rémunéré, le Secrétariat général du Conseil Européen (niveau bac+3) – rémunéré, le WBI.*

4.2. Visite d'études, formation ou prestation

Il s'agit de la possibilité d'effectuer un séjour court à l'étranger pour y effectuer une visite d'études (assister à un colloque, rencontrer des professionnels, etc.), une formation ou une prestation (pour les artistes) et d'accéder à une bourse forfaitaire qui prend en charge une partie de tes frais (déplacements, autres).

Comment ? *En définissant toi-même ton propre programme et en sollicitant un organisme pour une source de financement ponctuelle.*

Source(s) de financement ? *BIJ via ses programmes (Artichok pour les artistes, Axe Sud pour les pays du sud, Entrechok pour les créateurs d'entreprise, Québec contacts et Tremplin +), Erasmus for Young Entrepreneurs, Rotary et WBI.*

4.3. Working Holiday Visa / Permis Vacances Travail

Le Working Holiday Visa (WHV) ou le Permis Vacances Travail (PVT), c'est le dispositif qui te permet de découvrir le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Corée du Sud ou encore Taïwan en mode sédentaire pendant maximum 12 mois. Tu peux donc prendre le temps de te poser dans différents coins du pays, le visiter et en parallèle, travailler pour subvenir à tes besoins (logement, nourriture, transport). Les « pvtistes » trouvent généralement du travail dans la cueillette de fruits (Australie et Nouvelle-Zélande), l'Horeca (Canada), ou la vente (Taïwan et Corée du Sud).

Comment ? *Il faut introduire une demande à l'ambassade du pays choisi afin d'obtenir le visa qui t'autorise à séjourner sur le territoire. Dans la plupart des cas, il ne faudra pas être âgé de plus de 30 ans et posséder sur ton compte une somme minimale pour le début du séjour. Certains organismes privés proposent de faciliter tes démarches mais leur service est payant. Tu trouveras des informations, des bons plans, des blogs sur le site pvtistes.net. Les réseaux sociaux regorgent aussi de bons plans, n'hésite pas à en abuser.*

Qui contacter ? *Les ambassades pour l'obtention du Visa ; Cosmolingua, Information Planet, Languages and Travel et le WEP pour l'aide aux démarches.*

4.4. Teacher assistant

Si tu veux assister un professeur et acquérir une première expérience dans l'enseignement, deviens Teacher Assistant. Le temps de ton séjour, tu accompagnes un professeur de français. Lui se charge du volet théorique de son cours, alors que toi tu permets aux élèves de pratiquer le français.

Pour certains organismes, aucun prérequis n'est nécessaire ; pour d'autres, il faudra être agrégé de l'enseignement. Les missions peuvent durer de plusieurs mois à plusieurs années.

Comment ? *Via un organisme privé.*

Qui contacter ? *AFS, WBI et WEP*

Source(s) de financement ? *AFS (bourse interne) et le WBI (emploi rémunéré)*

4.5. Chercher du travail à l'étranger

Si tu souhaites te rendre dans un pays étranger pour chercher activement un travail, sache que le Forem t'autorise si tu es allocataire depuis 4 semaines à te rendre 3 mois ou 3 x 1 mois (renouvelable 1x) dans le pays de ton choix pour trouver un travail. Cette autorisation te dispense alors de tes obligations en Belgique durant la durée de ton séjour à l'étranger.

Comment ? *En étant chômeur complet indemnisé depuis 4 semaines et en demandant une dispense à l'ONEM via ton organisme de paiement.*

4.6. Travailler à l'étranger

Travailler dans un autre pays est une possibilité qui s'offre à tous. C'est le principe de la libre circulation :

« Si tu es citoyen d'un Etat membre de l'EEE ou de la Suisse, tu as le droit de vivre et de travailler dans un autre Etat membre. Concrètement, cela signifie que, sauf exceptions, tu as un accès libre au marché de l'emploi d'un autre Etat membre, c'est-à-dire que tu n'as pas besoin de permis de travail. »

Extrait du site www.actirisinternational.be

Si par contre, tu travailles dans un pays en dehors de l'Europe ou de la Suisse, alors, il faudra faire une demande de permis de travail à l'ambassade.

Aussi, si tu travailles moins de 183 jours à l'étranger, tes impôts seront perçus en Belgique, au-delà de 183 jours, tu cotiseras dans l'autre pays.

Comment ? *En traduisant ton CV en anglais et en cherchant via le site Eures (Forem européen, bourse possible si emploi trouvé sur le site – My first Eures Job), via d'autres sites en ligne ou via des organismes privés.*

Qui contacter ? *Information Planet, Languages and Travel et WEP pour les organismes privés ; EWEP (travail dans l'HORECA à Londres), ONU et WBI (pour les enseignants ou les chercheurs) pour les employeurs ; Eures et sites internet pour la recherche sur internet.*

4.7. Travailler pour une mission humanitaire

Le travail humanitaire ou la coopération au développement consiste à aider la population en cas d'urgence : catastrophe climatique, guerre civile, pays instable, etc. Travailler pour une ONG à l'étranger nécessite des compétences spécifiques (médecin, infirmier, gestionnaire de projet, etc.). De plus, les personnes engagées sont choisies pour leur capacité à résister au stress et aux situations difficiles.

Comment ? *Recrutement classique via ONG, voir site Acodev (fédération ONG belges)*

Qui contacter ? *APEFE, Caritas International, CTB, La Défense, ONU, Volontariat de Solidarité Internationale*

Source(s) de financement ? *Il s'agit d'emplois rémunérés*

4.8. Job saisonnier et occasionnel

Travailler peut aussi se faire en fonction des saisons. En effet, si tu aimes les périodes de vacances et que travailler auprès des touristes durant 1 saison (hiver : d'octobre à mars ou été : de mars à octobre) te motive, alors c'est dans le secteur occasionnel que tu t'épanouiras. Tu pourras occuper des postes très différents : animation, accueil, service en bar, etc.

Si par contre, le monde de l'agriculture t'attire, alors c'est le secteur saisonnier qui te convient. Au gré des saisons agricoles et horticoles, tu apporteras ton aide à un ou plusieurs agriculteurs (ferme, vendange, cueillette, etc.)

Comment ? *En traduisant ton CV en anglais et en cherchant des offres d'emploi sur internet sur des sites tels que seasonpros.com. Tu peux aussi chercher directement sur les sites des grosses entreprises touristiques (Club Med, Marmara, etc.)*

4.9. Job étudiant

Pour profiter d'une destination de vacances, tout en gagnant un peu d'argent, c'est possible. Exercer son job étudiant à l'étranger est facile. Sache cependant que la législation qui s'appliquera sera celle du pays et que le job effectué à l'étranger ne sera pas comptabilisé dans les 475h à ne pas dépasser en Belgique.

Comment ? *En traduisant ton CV en anglais et en cherchant sur internet, via des sites tels que www.gapyear.com, www.leisurejobs.com, ou encore www.seasonworkers.com.*

5. Effectuer un séjour de volontariat à l'étranger

Dans ce type de voyage, l'envie de rencontres, la découverte d'une autre culture, la curiosité, l'ouverture à un changement d'habitude, le partage et l'échange seront des éléments centraux. Le volontariat est porté par un système de valeurs fortes où chacun est capable d'apporter quelque chose. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, aucune connaissance ne sera attendue de la part du volontaire et sa motivation sera suffisante pour en faire un candidat idéal.

5.1. Vivre un chantier

Cela consiste à rejoindre un groupe de volontaires belges et aller à la rencontre d'habitants d'un autre pays pour accomplir un travail en commun : rénovation de chantier, travaux de peinture, animation

d'enfants, etc. Le séjour ne dure souvent pas plus de 4 semaines mais se prépare pendant une année durant laquelle le groupe belge préparera sa visite à l'étranger : formation échange Nord/Sud, récolte de dons financiers et matériels, actions pour financer le séjour, etc.

Comment ? *Seul ou en groupe, en trouvant toi-même une association à l'étranger ; avec un organisme privé dont les partenariats à l'étranger sont déjà établis.*

Qui contacter ? *Action Damien, Apare, Asmae, Enfants de la Paix (Inde), Forges Saint-Roch, ICYE, Languages and Travel, Quinoa, WEP*

Source(s) de financement ? *Via les actions menées par le groupe.*

5.2. Vivre un chantier international

Le chantier international permet à maximum 2 Belges de rejoindre d'autres jeunes venus des 4 coins du monde pour accomplir un travail commun : rénovation de chantier, travaux de peinture, animation d'enfants, etc. Le séjour dure, en général, maximum 8 semaines et même si la langue pratiquée durant le chantier dépendra du pays d'accueil, les volontaires internationaux parleront bien souvent l'anglais (n'oublie pas, ce n'est pas non plus la langue maternelle des autres volontaires).

Comment ? *Avec un organisme privé dont les partenariats à l'étranger sont déjà établis.*

Qui contacter ? *Compagnons Bâtisseurs, JAVVA, Languages and Travel, Service Civil International, Service Volontaire International*

Source(s) de financement ? *Aucun.*

BON A SAVOIR : «Payer pour travailler ?» Non, le prix total du voyage est composé des frais engendrés par le voyage aller-retour, les frais médicaux, et les frais administratifs. Le logement et la nourriture sont souvent assurés par une famille d'accueil, et lorsque l'on sait que les membres peinent souvent à subvenir à leurs propres besoins, une bouche en plus à nourrir serait impossible à gérer pour eux. C'est pourquoi on demande aussi au volontaire d'apporter un forfait logement/nourriture supplémentaire.

5.3. Être volontaire à court, moyen et long terme

Être volontaire à l'étranger est un dispositif qui te permet de travailler bénévolement pour une association à l'étranger soit pendant les vacances, soit pour plusieurs mois. Tu seras donc un membre à part entière de l'association que tu choisis. En général, le logement se déroule en famille d'accueil ou en colocation.

Comment ? *Seul en trouvant toi-même une association à l'étranger ; avec un organisme privé dont les partenariats à l'étranger sont déjà établis.*

Qui contacter ? *AIESEC, AFS, Apare, Asmae, Compagnons Bâtisseurs, Contact J, Défi Belgique-Afrique, Double Dutch Contest Belgium, ICYE, JAVVA, Languages and Travel, Langues Vivantes, Service Civil International, Service Volontaire International*

Source(s) de financement ? *AFS (bourse interne), le programme Bel'J du Bureau International Jeunesse, Service Civique français (les volontaires sont défrayés)*

5.4. Corps Européen de Solidarité (ancien SVE)

Le dispositif, qui s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans, te permet de participer à des actions de solidarité telles que des activités de volontariat ou d'immersion professionnelle dans l'Union européenne : prévention de catastrophes

naturelles, travaux de reconstruction, aide dans des centres de demandeurs d'asile, assistance sociale auprès de population dans le besoin, etc.

Grâce à une subvention qui prendra en charge tes frais de transports internationaux, de séjour, d'assurance et même ton argent de poche, tu auras la possibilité d'effectuer un service volontaire à temps plein pour une durée de 2 à 12 mois.

Comment ? *Seul en t'inscrivant sur le site europa.eu/youth/solidarity_fr, les organisations intéressées par ton profil pourront ensuite te contacter pour t'offrir un placement.*

Qui contacter ?
Le Bureau International Jeunesse (BIJ)

Source(s) de financement ? *l'Union Européenne, par l'intermédiaire du Bureau International Jeunesse (BIJ)*

5.5. Séjour en Ranch / Ferme

Le principe est simple : apporter de l'aide à un agriculteur en échange du logement et de la nourriture. Pour vivre ce type d'expérience, deux possibilités s'offrent à toi :

- Le WWOOFing (World Wide Opportunities on Organic Farms) est un réseau mondial de fermes biologiques dont l'objectif est de faciliter les échanges humains autour de l'agriculture biologique. Chaque pays participant (plus de 100 pays dans le monde) possède un site internet sur lequel tu pourras entrer en contact avec un agriculteur et programmer ton séjour.

- HelpExchange ou HelpX est un site internet sur lequel tu trouveras des petites annonces de ranchs, fermes non-biologiques, hôtels, chalets, B&Bs, auberges qui proposent le logement et la nourriture, en échange d'un coup de main (souvent de max. 4h/jour). A l'origine, le site était destiné aux détenteurs d'un Working Holiday Visa (voir p. 10) et les offres concernaient le Canada, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Australie. Aujourd'hui, le site propose des offres à l'international, y compris en Europe.

5.6. Projet personnel de volontariat

Il existe la possibilité, pour un jeune entre 16 et 20 ans, de créer son propre projet de volontariat. Si tu as envie de partir seul, pour une durée de minimum 1 mois et d'aller à la rencontre d'un sujet précis (les modes de vie alternatifs, l'art urbain, la création artistique, etc.), la fondation Zellidja te permettra peut-être d'obtenir une aide financière de max. 900€.

Comment ? *En écrivant un dossier de candidature et en le transmettant à la Fondation Zellidja (www.zellidja.com). Un jury, composé d'anciens voyageurs, lira ton projet et tu seras invité à les rencontrer pour parler de ton projet. Si tu es choisi, tu pourras alors profiter de la bourse Zellidja.*

6. Autres séjours

6.1. Compagnonnage

Le compagnonnage propose aux jeunes ayant obtenu un premier diplôme dans un métier du secteur de la pierre, du bois, du métal, du cuir, des textiles, de bouche, du bâtiment et de l'industrie, d'effectuer un Tour de France. Celui-ci permet d'acquérir de l'expérience en changeant de ville et d'entreprise 1 à 2 fois par an, pendant 4 ans. Durant ton apprentissage, tu auras aussi la possibilité d'apprendre une langue étrangère en partant 1 année dans un autre pays.

Comment ?
En contactant les Compagnons du Devoir.

6.2. Jeune au pair

Le travail au pair permet à un jeune de vivre en immersion dans une famille à l'étranger. Ce dispositif, peu coûteux, est un système d'échange qui te permet d'être logé, nourri, de recevoir un peu d'argent de poche, et en contrepartie, de t'occuper des enfants et des tâches ménagères qui les concernent. Il est possible de cumuler le travail au pair avec des cours de langues ou des études. En général, le séjour dure de 2 mois à 1 année.

Comment ? *Seul, en consultant les sites internet de rencontre entre des familles et des jeunes au pair ; avec un organisme privé dont le rôle consiste à mettre en relation les familles et les jeunes, mais aussi à offrir une assurance pour le jeune.*

Qui contacter ?
Quelques sites internet :

www.4familycare.com
www.ackroyd.be
www.aupairbelgium.be
www.au-pair-box.com
www.aupaircare.com
www.aupairinteractive.com
www.aupairsearch.com
www.aupair-stufam.be
www.aupair-world.net
www.avantilanguage.com
www.findaupair.com
www.homefromhome.be
www.iapa.org
www.liguedesfamilles.be
www.planetaupair.com
www.web-aupair.net

Organismes privés :

Double Dutch Contest Belgium, Languages and Travel, Ligue des familles, WEP

Source(s) de financement ? *Aucune*

6.3. Échange de groupes de jeunes

Les projets d'échange de jeunes réunissent des groupes de jeunes (minimum 4 jeunes par pays et jusqu'à 60 jeunes âgés de 13 à 30 ans) issus de minimum 2 pays différents afin de leur permettre d'échanger, de comparer, de partager, d'agir ensemble sur une thématique commune telle que la culture, la santé, l'environnement, la citoyenneté, etc.

Le séjour dure en général entre 5 et 21 jours, mais l'ensemble du projet, avec la préparation et l'évaluation, peut durer jusqu'à 2 ans.

Comment ? *En trouvant un partenaire à l'étranger via ton propre réseau (maisons et centres de jeunes, écoles, etc.), ou via la plateforme web www.salto-youth.net. Lorsque le partenaire est trouvé,*

Qui contacter ? *Le Bureau International Jeunesse dans le cadre de ses projets Artichok, Axe Sud, Jeunesse en action, Québec contacts ; Contact J, Fonds Prince Philippe (entre communautés de Belgique), JAVVA.*

Source(s) de financement ? *Le Bureau International Jeunesse dans le cadre de ses projets Artichok, Axe Sud, Jeunesse en action, Québec contacts ; et la Fondation Prince Philippe.*

6.4. Tour du monde

Découvrir différentes parties du monde en explorant plusieurs types d'expériences : cours de langues, volontariat, jeune au pair, tourisme, etc.

Comment ? *Seul en organisant son propre parcours, ses propres objectifs, etc., ou via un organisme privé.*

Qui contacter ? *WEP*

Source(s) de financement ? *Aucune bourse, mais de la récolte de fonds via du sponsoring, du crowdfounding, etc.*

Chapitre 3 :
Comment conserver mes droits ?

En fonction du projet que tu as choisi, la conservation de tes droits ne sera peut-être pas garantie. En effet, il se peut que ton projet ne corresponde pas aux conditions fixées pour des allocations d'insertion, familiales ou autre. Sois donc attentif, avant ton départ à t'informer à ce propos pour éviter d'avoir une drôle de blague à ton retour !

Pour conserver **ton droit aux allocations familiales** pendant ton séjour à l'étranger, il faudra que tes conditions à l'étranger soient les mêmes que tes conditions en Belgique (Voir brochure «Je commence des études supérieures»)

Pour conserver **tes droits de demandeur d'emploi,** il faudra que tu obtiennes une dispense d'un organisme de l'emploi. Selon ta situation, il t'accordera (ou non) le droit de :

- suivre une formation à l'étranger, si tu es demandeur d'emploi en stage d'insertion ;
- participer à un stage de coopération au développement à l'étranger, si tu es demandeur d'emploi avec allocations d'insertion ;
- chercher un emploi à l'étranger, si tu es chômeur complet indemnisé
- participer à une manifestation culturelle, si tu es chômeur complet indemnisé
- participer à une manifestation sportive (pas en tant que spectateur), si tu es chômeur complet indemnisé
- mettre bénévolement ton expérience professionnelle au service d'une organisation dans un pays en voie de développement, si tu es chômeur complet indemnisé
- participer à une action humanitaire à l'étranger, si tu es chômeur complet indemnisé
- Suivre une formation, un stage ou certaines études à l'étranger, si tu es chômeur complet indemnisé

Si tu as des questions liées à la mobilité internationale des demandeurs d'emploi ou des travailleurs, n'hésite pas à contacter un conseiller EURES. Il t'informera sur tes droits, tes obligations et toutes les formalités administratives nécessaires en cas de départ à l'étranger.

Pour le Hainaut, la conseillère EURES est joignable au numéro 069/88.29.73, ou à l'adresse mail : mobilite.internationale@forem.be.

Pour toute autre question, n'hésite pas à contacter le centre Infor Jeunes le plus proche de chez toi !

Notes

Notes

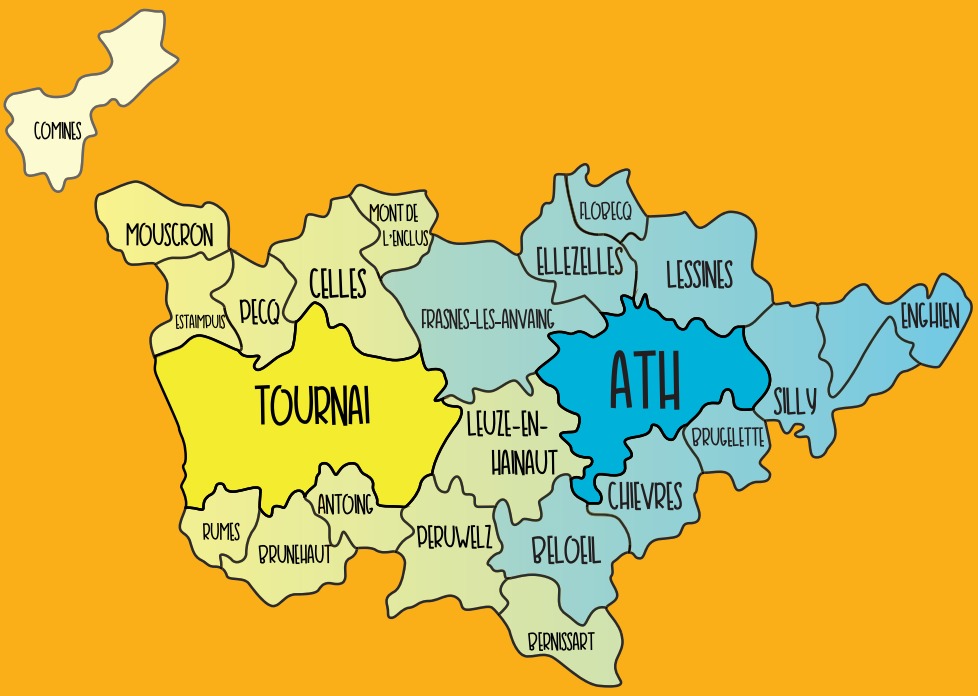

Infor Jeunes Tournai

Rue Saint Martin, 4-6
7500 Tournai
069 22 92 22
tournai@inforjeunes.be
inforjeunestournai.be
facebook.com/inforjeunestournai

INFOR JEUNES Ath

Rue Saint Martin, 8
7800 Ath
068 68 19 70
ath@inforjeunes.be
inforjeunesath.be
facebook.com/inforjeunesath

Avec le soutien de la Wallonie

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES